

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 janvier 2013
(convocation du 7 janvier 2013)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h30
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 12h30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. JUNCA Bernard
M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick jusqu'à 10h30
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard à partir de 11h10 et jusqu'à 12h15
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel à partir de 12h00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h55 et à partir de 11h
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
Mme LACUEY Conchita à Mme CARTRON Françoise
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc jusqu'à 10h05
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h

M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien à partir de 9h50
Mme DELATTRE Nathalie à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h45
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10h20
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h30
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11h55
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 12h10
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h20
M. ROBERT Fabien à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. BRUGERE Nicolas
M. SIBE Maxime à M. QUANCARD Denis
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck jusqu'à 11h45
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Association du Jumping International de Bordeaux - Organisation de "Jumping l'Expo" du 8 au 10 février 2013 - Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'édition 2013 du salon « Jumping l'Expo » aura lieu au Parc des Expositions de Bordeaux Lac du 8 au 10 février 2013, pour la dix septième année consécutive, sous l'égide de l'association du Jumping International de Bordeaux. Cette manifestation a maintenant acquis une maturité qui lui permet, en tant qu'évènement économique de la filière équestre, d'accueillir plus de 30 000 visiteurs sur trois jours : 33 000 en 2011, 34 000 en 2012, et 35 000 attendus en 2013.

Par ailleurs, le nombre d'exposants s'est accru en passant de 90 en 2010 à 110 en 2012.

La Communauté Urbaine finance cette manifestation depuis sa création par le versement d'une subvention qui est passée de 38 110 € initialement à 40 000 € depuis l'année 2003.

Le salon Jumping l'Expo se déroulera, encore cette année, pendant le Jumping International de Bordeaux. Cette compétition de haut niveau constitue la seule étape en France de la coupe du monde de sauts d'obstacles qui réunit les 40 meilleurs cavaliers mondiaux, lui garantissant ainsi à la fois prestige, professionnalisme et succès.

Ce salon est aménagé autour de la piste de compétition et du paddock et dispose des installations du Hall 3 du Parc des Expositions sur une superficie de 7 000 m².

Jumping l'Expo offre aux acteurs de la filière équestre l'opportunité de se rencontrer sur un site unique, dans des conditions d'accueil optimales, car il propose notamment aux PME – PMI des stands clés en mains à des prix préférentiels.

Une cinquantaine de marques représentatives des différents secteurs d'activités de la filière (sellerie, infrastructures, santé, transports), sont présentes aux côtés des nombreuses associations qui mettent en valeur les multiples disciplines de l'équitation.

Les offres de séjour de vacances, les métiers de la filière et les activités liées au monde du cheval (les équipementiers, les professionnels de l'alimentation et des soins équinés, les productions artistiques liées à l'artisanat inspirées par les chevaux) seront également mis à l'honneur.

Ainsi, le salon Jumping a des répercussions économiques étendues, via le Comité Régional des Sports Equestres, auprès des entreprises locales et des professionnels du tourisme.

Cet évènement reste un vecteur fort en matière d'image et de promotion pour l'agglomération bordelaise, car largement relayé par l'ensemble des médias locaux, nationaux et internationaux. Il inscrit l'agglomération bordelaise parmi les grandes villes européennes du sport et de l'équitation.

La Communauté Urbaine de Bordeaux, en lien avec sa compétence économique, soutient cette manifestation, annexe au jumping.

Pour rappel, le Conseil Régional, le Conseil Général de la Gironde, et la Ville de Bordeaux soutiennent, pour leur part, l'organisation du jumping, respectivement à hauteur de 50 000 , 25 000 et 50 000 euros.

Notre Etablissement public est sollicité pour reconduire en 2013, le soutien financier qu'il apporte à cette manifestation depuis 1997, dans le cadre du budget prévisionnel détaillé ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats matières et fournitures	12 900	Ressources propres	220 200
Locations	3 650	CUB	40 000
Services extérieurs	119 325		
Assurances	4 000		
Honoraires	10 100		
Publicité	77 050		
Déplacements	1 900		
Salaires	27 675		
Frais généraux	3 600		
TOTAL	260 200	TOTAL	260 200

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que cette manifestation participe au développement de la filière équine et assure des retombées indéniables en termes d'image et de promotion de l'agglomération.

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention d'un montant de 40 000 € à l'association du Jumping International de Bordeaux pour l'organisation du salon « Jumping l'Expo » qui se déroulera au Parc des Expositions du 8 au 10 février 2013.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense inhérente au versement de cette subvention sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 940, CRB DB00 ;

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,
M. NICOLAS FLORIAN

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 JANVIER 2013**

PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2013